



## **COMMUNE DE VILLENEUVE**

### **MUNICIPALITE**

---

**PREAVIS N° 11/2016**

**AU CONSEIL COMMUNAL**

---

Réfection des services industriels de la Tour Rouge – 2<sup>e</sup> étape

---

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## **INTRODUCTION**

Dans le cadre des travaux d'assainissement des infrastructures de la Tour Rouge, la Commune de Villeneuve prévoit la séparation des eaux usées et des eaux claires conformément au PGEE, ainsi que le renforcement du réseau de distribution d'eau et de défense-incendie. En surface, la création d'un trottoir avec bordures franchissables est prévue entre la route de Chesaux et le pont sur l'autoroute A9. Ceci s'inscrit dans la continuité de ce qui a été réalisé dans l'étape 1 entre la route d'Arvel et la route de Chesaux en 2009-2010. L'éclairage public sera également remplacé.

Les devis ont été établis sur la base d'un appel d'offres marchés publics procédure ouverte. Les prix sont ceux de l'entreprise ayant fourni la meilleure offre.

Pour le remplacement de la conduite d'eau il a été tenu compte des difficultés, étant donné qu'il s'agit de la conduite principale qui alimente Villeneuve. Cette conduite passe actuellement sous l'autoroute et a été posée lors de la construction de celle-ci. Les risques encourus en cas de rupture de cette conduite sont trop élevés pour ne pas la remplacer. Trois solutions ont été étudiées : cracking de l'existante, forage dirigé sous l'autoroute et pose d'une conduite en fonte sous le tablier du pont. Cette dernière solution qui, au départ, avait été retenue pour des raisons économiques, a fait l'objet d'une demande à l'OFROU (Office Fédéral des Routes) qui a refusé cette variante. Une étude plus approfondie de la solution forage dirigé a été faite, en collaboration avec une entreprise spécialisée. Les prix donnés sont une offre ferme.

Dans les devis, il est tenu compte d'une majoration pour les divers et imprévus.

Les prestations d'ingénieur sont comprises dans le devis, elles incluent les phases de projet d'exécution, d'appel et de réalisation. Ces montants ont été estimés sur la base du coût de l'ouvrage (règlement SIA 103). Il a été tenu compte que l'ensemble des objets seront réalisés en une seule étape.

Les travaux de renforcement du réseau de distribution d'eau et de défense-incendie bénéficieront d'un subside de la part de l'ECA. Cette subvention, dont le montant n'est pas encore connu, n'a pas été prise en compte dans le devis.

## **OBJETS A TRAITER**

- Mise en conformité du réseau d'assainissement sur la base du PGEE
- Extension et remplacement du réseau de distribution d'eau et de défense-incendie sur la base du PDDE
- Eclairage public
- Réfection des chaussées avec création d'un trottoir à bordures franchissables

## **OBJECTIFS**

- Séparer les eaux claires et les eaux usées afin de limiter les débits pompés en direction de la STEP de Jaquetan et, par conséquence, diminuer la facture du SIGE
- Optimiser le réseau d'eaux claires afin de minimiser les risques d'inondations
- Optimiser les interventions afin de limiter les coûts des travaux
- Boucler le réseau de distribution d'eau afin de sécuriser l'alimentation, favoriser le renouvellement de l'eau dans les conduites et diminuer les pertes de charges aux bornes hydrantes.
- Sécuriser la circulation des piétons et donner un aspect esthétique identique à la partie inférieure de la Tour Rouge.

## **TRAVAUX**

Les différents devis ont été séparés par travaux

Cette division est la suivante :

- Travaux collecteurs EU+EC
- Travaux de remplacement de la conduite d'eau potable
- Travaux d'éclairage public
- Travaux de création d'un trottoir et réfection de la chaussée

Le détail des coûts est le suivant :

### **1. Collecteurs eaux usées-eaux claires**

- Longueur d'intervention : 220 m
- Remplacement du collecteur unitaire vétuste, par deux collecteurs eaux usées et eaux claires en PVC enrobés de béton.
- Reprise des collecteurs privés.

<b>Collecteurs EU+EC</b>	<b>Prix HT Frs</b>
Travaux de génie civil pour collecteurs	Frs 180'000.00
Divers et imprévus environ 10%	Frs 20'000.00
Prestations d'ingénieur	Frs 26'000.00
<b>TOTAL HT</b>	<b>Frs 226'000.00</b>

## **2. Conduite d'eau potable, défense incendie.**

- Longueur d'intervention : 230 m en fouille.
- Longueur d'intervention : 110 m en forage dirigé.
- Pose d'une nouvelle conduite d'eau et reprise des branchements privés

<b>Conduite d'eau potable et défense incendie</b>	<b>Prix HT Frs</b>
Travaux de génie civil pour conduite d'eau et BH	Frs 60'000.00
Travaux d'appareillage pour conduite, prises et BH	Frs 145'000.00
Travaux forage dirigé sous autoroute	Frs 210'000.00
Divers et imprévus 10%	Frs 30'000.00
Prestations d'ingénieur	Frs 56'000.00
<b>TOTAL HT</b>	<b>Frs 501'000.00</b>

## **3. Eclairage public**

- Longueur d'intervention : 250 m
- Pose de tubes pour éclairage public et télécommande
- Pose de socles de candélabres
- Travaux d'alimentation par Romande Energie.

<b>Eclairage public</b>	<b>Prix HT Frs</b>
Travaux de génie civil pour tubes et socles	Frs 15'000.00
Offre Romande Energie	Frs 25'000.00
Divers et imprévus 10%	Frs 4'000.00
Prestations d'ingénieur	Frs 6'000.00
<b>TOTAL HT</b>	<b>Frs 50'000.00</b>

#### 4. Travaux d'aménagements routiers, création d'un trottoir.

- Longueur d'intervention : 250 m
- Surface de revêtement : 1500 m<sup>2</sup>
- Réaménagement du profil de la chaussée avec caniveaux de récupération des eaux pluviales
- Création d'un trottoir avec bordures franchissables
- Pose d'un revêtement spécial couleur « miel » sur le trottoir

Route et trottoir	Prix HT Frs
Travaux génie civil	Frs 230'000.00
Divers et imprévus environ 10%	Frs 25'000.00
Prestations d'ingénieur	Frs 32'000.00
<b>TOTAL HT</b>	<b>Frs 287'000.00</b>

#### DEVIS RECAPITULATIF

	Prix Frs
Collecteurs EU+EC	Frs 226'000.00
Conduite d'eau potable et défense incendie	Frs 501'000.00
Eclairage public	Frs 50'000.00
Chaussée et trottoirs	Frs 287'000.00
TOTAL HT - TOUR ROUGE – ETAPE 2	Frs 1'064'000.00
TVA 8% s/Frs 1'064'000.-	Frs 85'000.00
<b>TOTAL TTC – Tour Rouge – Etape 2</b>	<b>Frs 1'149'000.00</b>

A titre indicatif, la somme des montants relatifs aux travaux de renforcement du réseau de distribution d'eau et de défense-incendie, comprenant le génie civil, l'appareillage et les prestations d'ingénieur se monte à environ Frs 501'000.00 HT. C'est sur cette base que le subside ECA pourra être déterminé.

#### FINANCEMENT

Le financement de cet investissement sera en principe assuré par un recours à l'emprunt, aux meilleures conditions du marché.

## Charges annuelles nouvelles

### 1. Charges financières nouvelles

	<b>430 - Réseau routier</b>	<b>460 - Egout- Epuraton</b>	<b>810 - Service des eaux</b>	<b>Totaux</b>
<b>Amortissements (linéaire sur 30 ans)</b>	Frs 12'000.-	Frs 8'000.-	Frs 18'000.-	<b>Frs 38'000.-</b>
<b>Intérêts (taux projeté 0,55%, soit taux fixe, 10 ans, retraites populaires)</b>	Frs 2'003.-	Frs 1'342.-	Frs 2'975,50	<b>Frs 6'320,50</b>
<b>Totaux</b>	<b>Frs 14'003.-</b>	<b>Frs 9342.-</b>	<b>Frs 20'975,50</b>	<b>Frs 44'320,50</b>

N.B. Les intérêts susmentionnés sont calculés à 100% pour la première année ; pour les années suivantes ils seront dégressifs en fonction des amortissements financiers effectués.

Cet investissement concerne 3 chapitres. Les charges financières sont donc ventilées proportionnellement, la partie « éclairage public » étant intégrée au réseau routier au vu du faible investissement (amortissement annuel de Frs 1'666.-)

### 2. Charges d'exploitation nouvelles

Aucune, sans changement par rapport à l'existant.

---

## PRÉAVIS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal :

1. d'approuver la réfection des services industriels de la Tour Rouge 2<sup>e</sup> étape, conformément au programme des travaux présenté dans le préavis municipal n°11/2016 ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de Frs 1'149'000.- TTC, montant auquel il y aura lieu de déduire la subvention ECA ;
3. d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par un emprunt aux meilleures conditions du marché ;
4. d'autoriser la Municipalité à amortir le montant de Frs 1'149'000.- TTC sur une période de 30 ans, au prorata des chapitres concernés.

---

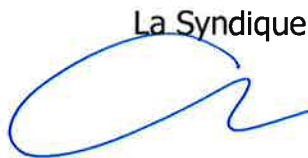

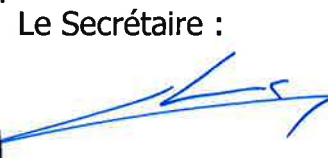
Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 22 novembre 2016, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom de la Municipalité :

La Syndique :

Le Secrétaire :

C. Ingold Y. Cheseaux

**Annexe :** Plan de situation

**Délégué de la Municipalité :** M. Michel Oguey, Vice-Syndic

Villeneuve, le 22 novembre 2016/CB/cpv



COMMUNE DE VILLENEUVE

ASSAINISSEMENT  
"LA TOUR ROUGE" ETAPE 2  
ANNEXE AU PREAVIS N°



Rue Carlo-Hemmerling 1  
CH-1802 Corseaux

T +41 (0)21 943 48 34  
F +41 (0)21 943 48 36

vevey@sollertia.ch  
www.sollertia.ch



LEGENDE:

- EC Existant
- EU Existant
- EP Existant
- EC Projet
- EU Projet
- EP Projet
- ESP Projet forage dirigé
- Eau mites
- Réseau électrique (existant)
- Réseau électrique (futur)
- Fibre Teledis (existant)
- Fibre Teledis (futur)

Echelle 1:1000